



Société des Archers

La Renaissance de Chambly

Protocole sanitaire de tir en salle Aristide Briand

- Du Gel Hydroalcoolique ainsi que du désinfectant sont à disposition dans le premier coffre (derrière la porte). Désinfecter, avant de partir, les zones de contacts (coffres, poignées de portes etc...). Prévoir le temps nécessaire à cette désinfection avant l'arrivée de l'association suivante.
- Afin de tenir un état de présences, pour une traçabilité en cas de COVID-19, réserver un créneau horaire sur notre Site Internet :
<http://chamblyarc.fr/?p=4266#.X1PsT3kzaUk>
- Ne pas arriver en avance, accéder à la salle par le couloir et sortir par la porte du fond côté cour (sauf le dernier, possesseur d'une carte d'accès, chargé de fermer la salle).
- Port du masque obligatoire pour tout déplacement dans la salle et dans le couloir (sauf pendant les phases de tir).
- Utiliser sa propre carte, ses clous et son matériel personnel ou le matériel prêté, nominativement, par la Compagnie.
- Respecter la distanciation de 1 mètre entre chacun :
 - . Un tireur par butte de tir (maximum 8 tireurs simultanément).
 - . Possibilité de faire une deuxième vague de tir mais chacun sur sa carte.
- En cas de suspicion de COVID-19 ou avéré, prévenir un membre du Bureau.
- Le présent protocole ainsi que celui de la F.F.T.A sont affichés sur le couvercle intérieur du coffre utilisé.

Applicable à partir du mardi 15 septembre 2020 jusqu'à nouvel avis

Le C.A